

œuvre que nous mettons sous sa protection, et d'obtenir du ciel pour pasteur et troupeaux, les plus précieuses bénédictions.

«Veuille aussi Marie, notre recours ordinaire en toutes nos sollicitudes, nous aider dans nos efforts communs et couronner de succès cette entreprise que nous lui recommandons de notre mieux pendant ce mois de Marie qui lui est consacré.

«Agréez, chers coopérateurs, l'assurance de toute l'affection de votre tout dévoué serviteur.

† EDOUARD, CHS. EV. de Montréal.

— A l'extrémité ouest de la province d'Ontario sur les bords fertiles du majestueux St. Laurent, le long des lacs Erié, Huron et Ste. Clair existent depuis plus d'un demi-siècle, différentes colonies de Canadiens français, toutes filles de l'ancienne et importante colonie française, établie par Lamothe-Cadillac et à laquelle la populeuse et commerçante ville du Détroit doit son origine; mais qui toutes, plus ou moins ont reçu un accroissement notable par l'immigration de familles canadiennes-françaises du Bas-Canada. Elles sont toutes sous la juridiction du très-digne évêque de London, au diocèse duquel elles appartiennent. C'est à son habile et sage direction qu'elles doivent les progrès remarquables qu'elles ont faits dans ces dernières années, tant sous le rapport matériel que spirituel. Elles ne le cèdent en rien sous ce rapport aux paroisses les plus favorisées du diocèse, possédant la plupart de belles églises en brique et même en pierre et des résidences pastorales en rapport avec la maison de Dieu. Ce sont les paroisses d'Amherstburgh, St. Joseph de la Rivière-aux-Canards, Sandwich, Ste. Anne, Belle-Rivière, la Pointe-aux-Roches, Painscourt, St. François, French-settlement et quelques-unes mixtes, comme Windsor, Goderich, Borunna et Wallaceburg. Ces populations sont de mœurs paisibles et généralement sobres, dévoués à leurs pasteurs, sincèrement attachées à leurs mœurs et coutumes, mais surtout à la religion.

— Un grand nombre de personnes appartenant au clergé de différentes dénominations religieuses et laïques de New-York, ont organisé un nouveau mode de colonisation pour aider les citoyens pauvres de cette ville à aller s'établir dans l'Ouest.

— La crise ministérielle qui vient de se faire sentir dans la Province de Manitoba est l'objet de nombreux commentaires de la part de notre presse canadienne. D'après les dernières nouvelles il paraîtrait qu'une majorité anglaise intolérante a déclaré une guerre de race à nos compatriotes canadiens-français. Les Honorables MM. Royal et Delorme ont été forcés de résigner comme ministres du gouvernement de cette Province. Cet état de choses aura certainement pour but de refroidir l'élan d'émigration de nos compatriotes vers cette partie de la Puissance du Canada.

— Le *Métis*, journal publié à St. Boniface, Province de Manitoba, est entré le 29 mai dernier dans sa neuvième année d'existence. Nous souhaitons à ce vaillant défenseur des droits de la minorité au Manitoba une longue existence afin de lui permettre de soutenir les droits acquis à nos nationaux, dont une faction fanatique semble jalouse, d'après les malheureux événements qui viennent d'arriver. Ce journal qui est

l'œuvre de l'Hon. M. J. Royal ne faiblira pas à sa mission, nous en sommes certain.

— Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada et son Altesse Royale la Princesse Louise sont actuellement en visite dans la ville de Québec.

La réception qui leur a été faite dans notre vieille capitale a été des plus somptueuses. Depuis leur arrivée dans cette ville les fêtes se succèdent d'un jour à l'autre.

Les colonnes de nos journaux de Québec sont remplies de détails intéressants qui seuls, s'ils étaient réunis ensemble, comprendraient un magnifique volume. Les adresses présentées aux nobles visiteurs par l'Université Laval et les Ursulines de Québec formeront une belle page de l'histoire de la visite des hôtes royaux de la ville de Québec.

— Samedi, 7 juin, Mgr. l'Archevêque Taschereau a fait les ordinations suivantes dans la Basilique de Notre-Dame de Québec :

*Sous-Diacres* : — MM. J. E. Feuiltault, de l'archidiocèse de Québec, et J. L. McDonald, du diocèse de Chatham.

*Prêtres* : — MM. Jos. S. Quinan, S. T. D., du diocèse d'Arichat, Cyrille Noël, de St. Michel ; Ls. Grégoire Auclair, St. Roch de Québec ; Michael-Peter O'Leary, St. Patrice de Québec ; Fra. Xavier Faguy, N. D. de Québec ; J. F. David Pampalon, N. D. de Québec ; Hugh McGratty, St. Patrice de Québec ; et Georges Guy, Ste. Anne de la Pocatière.

MM. Feuiltault et McDonald ont été ordonnés diacres le lendemain.

— Le Révd. M. Adolphe Lëgaré, ex-procureur au Séminaire de Québec, a pris possession de la cure de St. Denis de Kamouraska le 2 juin.

— Mercredi, 4 juin, plusieurs membres du clergé, un nombre considérable d'amis de l'éducation, répondaient à l'appel qui leur avait été fait d'assister à une soirée littéraire, musicale et dramatique donnée par les élèves du Collège de Ste. Anne, à l'occasion de la fête de leur vénéré supérieur, le Révd. M. Chs. Trudelle. Pas moins de 600 personnes venaient assister à une de ces fêtes de famille où le père reçoit l'hommage de ses enfants, et applaudissaient aux démonstrations d'estime, de respect et de reconnaissance de la part d'élèves qui ont su correspondre au désir de leur vénéré supérieur, en se rendant dignes d'être décorés d'une manière solennelle pour leur noble travail, leurs sérieuses études, et mériter d'être associés à la *Société de l'Académie de "St. Thomas d'Aquin"*, qui a fait les frais de la première partie du programme de la soirée.

Le discours d'ouverture prononcé par M. Gilbert Miville, président de la Société, et le rapport semestriel de cette association, lu par le secrétaire M. Francis Têtu, nous ont démontré en effet que pour en devenir membre, il fallait avoir un grand nombre de devoirs inscrits au cahier d'honneur.

Les lauréats ont été tellement nombreux que le nombre des médailles ne fut pas suffisant pour les couronner tous.

La seconde partie du programme fut bien remplie par un drame intitulé *Archibald Cameron de Lochell* ou "Un épisode de la guerre de sept ans." C'était à